

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BREMO S137 500 ML

Page 1

Date : 12.09.2007

N° révision : 4

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Nom du produit: BREMO S137 500 ML

Code stock: 74 2411

Nom de la société: Beropur AG

Feldstrasse 8

Sirnach

CH-8370

Tél: +41(0)719600727

Fax: +41(0)719600728

Tél (en cas d'urgence): +41(0)12515151 (Tox-Zentrum)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux dangers: Extrêmement inflammable. Irritant pour les yeux et la peau. Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Autres risques: Extrêmement inflammable. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable / explosif.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingédients dangereux: NAPHTHA (ERDÖL), MIT WASSERSTOFF BEHANDELTE LEICHTE ; NAPHTHA, WASSERSTOFFBEHANDELT, NIEDRIG SIEDEND 50-70%

EINECS: 265-151-9 CAS: 64742-49-0

[F] R11; [Xi] R38; [N] R51/53; [Xn] R65; [-] R67

- KOHLENDIOXYD 1-10%

EINECS: 204-696-9 CAS: 124-38-9

- ACETON 20-30%

EINECS: 200-662-2 CAS: 67-64-1

[F] R11; [Xi] R36; [-] R66; [-] R67

- NAPHTHA (ERDÖL), MIT WASSERSTOFF BEHANDELTE LEICHTE ; NAPHTHA, WASSERSTOFFBEHANDELT, NIEDRIG SIEDEND (5) 1-10%

EINECS: 265-151-9 CAS: 64742-49-0

[F] R11; [Xi] R38; [N] R51/53; [Xn] R65; [-] R67

- PROPAN 1-10%

EINECS: 200-827-9 CAS: 74-98-6

[F+] R12

- BUTAN 1-10%

EINECS: 203-448-7 CAS: 106-97-8

[F+] R12

[suite...]

- ISOBUTAN 1-10%
EINECS: 200-857-2 CAS: 75-28-5
[F+] R12

4. PREMIERS SECOURS (SYMPTOMES)

Contact avec la peau: Risque d'irritation légère sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur.

Ingestion: Peut engendrer des maux de tête ou un malaise général.

Inhalation: Risque de somnolence ou de confusion mentale.

4. PREMIERS SECOURS (ACTION)

Contact avec la peau: Tremper la peau affectée dans beaucoup d'eau pendant 10 minutes ou plus si la substance persiste sur la peau.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Transférer à l'hôpital pour un examen approfondi.

Ingestion: Transférer à l'hôpital le plus rapidement possible.

Inhalation: Écarter la victime du lieu d'exposition, tout en s'assurant de sa propre sécurité durant l'opération. Si le blessé est inconscient, vérifier la respiration et pratiquer la respiration artificielle le cas échéant.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction: Dioxyde de carbone. Poudre chimique inerte.

Dangers d'exposition: Forme une mélange vapeur-air inflammable / explosif Extrêmement inflammable.

Protection des pompiers: Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité pour les détails relatifs à la protection personnelle. Éliminer toute source d'ignition. Ventiler mécaniquement l'endroit du déversement tout en évitant la formation de concentrations explosives - voir la section 9 de la FDS.

Préc's pour l'environnement: Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. Avertir les voisins de la présence de fumées ou de gaz.

Procédures de nettoyage: Absorption par de la terre sèche ou du sable.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Cond's pour la manipulation: Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Ne pas manipuler dans un espace restreint et fermé. Interdiction de fumer.

Conditions de stockage: Éloigner de toute source d'ignition.

Emballage approprié: A ne conserver que dans l'emballage d'origine.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Ingrédients dangereux: NAPHTHA (ERDÖL), MIT WASSERSTOFF BEHANDELTE LEICHTE ; NAPHTHA, WASSERSTOFFBEHANDELT, NIEDRIG SIEDEND

TWA (8 hr limite exposition) : 170 ppm

- KOHLENDIOXYD

TWA (8 hr limite exposition) : 5000 ppm LECT (15 min exposition) 20000 ppm

- ACETON

TWA (8 hr limite exposition) : 500 ppm (TLV 750ppm) BAT 80mg/l

- NAPHTHA (ERDÖL), MIT WASSERSTOFF BEHANDELTE LEICHTE ; NAPHTHA, WASSERSTOFFBEHANDELT, NIEDRIG SIEDEND (5)

TWA (8 hr limite exposition) : 200 ppm

- PROPAN

TWA (8 hr limite exposition) : 1000 ppm

- BUTAN

TWA (8 hr limite exposition) : 1000 ppm

- ISOBUTAN

TWA (8 hr limite exposition) : 1000 ppm

Mesures d'ordre technique: Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé.

Protection respiratoire: Un appareil de respiration autonome doit être disponible en cas d'urgence.

Protection des mains: Gants en nitrile. Délai de rupture de la matière constitutive du gant > 1 heure.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité.

Protection de la peau: Bottes en PVC.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État: Aérosol

Couleur: Incolore

Odeur: Odeur caractéristique

Degré d'évaporation: Rapide

Solubilité dans l'eau: Insoluble

Limites d'inflam. %: infér: 1,4

supér: 32,0

Pt d'éclair °C: -60

Auto-inflammabilité°C 510

Pression de vapeur : 4500 hPa

Densité relative : 0,71 g/ml

pH : n.a.

VOC g/l: 685

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter: Sources d'ignition. Chaleur.

Matières à éviter: Oxydants.

Produits de décomp. dang: En cas de combustion, émet des fumées toxiques de dioxyde de carbone / monoxyde de carbone.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité chronique: Danger d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. Danger d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par contact avec la peau.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Mobilité: Très volatil. La vapeur est plus lourde que l'air.

Persistence et dégradabilité: Non biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation: Donnée non disponible.

Effets nocifs divers: Donnée non disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

Opérations d'élimination: D1 Dépôt sur ou dans le sol (par exemple mise en décharge, etc.).

R3 Recyclage ou récupération des métaux ou des composés métalliques.

Code CED: 150110, 150104

Élimination des emballages: Éliminer comme tout déchet industriel ordinaire.

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

14. INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT**ADR / RID**

N° ONU: 1950

Classe ADR: 2

Code de classification: 5F

Nom d'expédition: AÉROSOLS

Étiquetage: 2.1

**IMDG / OMI**

N° ONU: 1950

Classe: 2

PIUrg: F-D,S-U

Polluant marin: .

Étiquetage: 2.1

IATA / OACI**N° ONU:** 1950**Classe:** 2**Nom d'expédition:** AEROSOLS**Étiquetage:** 2.1**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****Symboles des risques:** Extrêmement inflammable.

Irritant.

Danger pour l'environnement.

**Phrases R:** R12: Extrêmement inflammable.

R36/38: Irritant pour les yeux et la peau.

R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Phrases S: S23: Ne pas respirer ...

S51: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

S61: Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales / la fiche de données de sécurité.

Phrases P: Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants.

Directive Seveso II: Oui**WGK:** 1 Classification selon VwVwS**Émissions dans l'air:** Classe: III Énumération: 5.2.5 Valeur m% 97**Note:** Les informations réglementaires ci-dessus répertoriées rappellent uniquement les principales prescriptions spécifiquement applicables au produit objet de la fiche de données de sécurité. L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle d'autres dispositions complétant ces prescriptions. Se reporter à toutes les réglementations ou clauses nationales, internationales et régionales en vigueur.**16. AUTRES INFORMATIONS****Informations supplémentaires:** Cette fiche de données de sécurité conforme à la directive CE/2001/58.**Phrases R de rubrique 3:** R11: Facilement inflammable.

R38: Irritant pour la peau.

R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

R36: Irritant pour les yeux.

R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R12: Extrêmement inflammable.

Désistement juridique : Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.